
RAPPORT ANNUEL 2016

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Communauté de communes de Sablé sur Sarthe

SOMMAIRE

Présentation	3-10
Les collectes	11-20
Les traitements	21-27
La sensibilisation	28-30
Indicateurs financiers	31-38

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE CONCERNÉ

La Communauté de communes de Sablé sur Sarthe située dans le département de la Sarthe est composée de 17 communes.

La population totale est de 30 247 personnes

Communes et populations légales (2014) :

Asnières sur Vègre	407
Auvers le Hamon	1 566
Avoise	614
Le Bailleul	1 255
Bouessay (53)	788
Courtillers	987
Dureil	68
Juigné sur Sarthe	1 195
Louailles	756
Notre Dame du Pé	650
Parcé sur Sarthe	2 197
Pincé	199
Précigné	3 085
Sablé sur Sarthe	13 058
Solesmes	1 303
Souigné sur Sarthe	634
Vion	1 485



PRÉSENTATION

LES COMPÉTENCES

La Communauté de communes de Sablé sur Sarthe dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

La gestion des déchets ménagers et assimilés est assurée par le service environnement de la collectivité : la prévention, la collecte, le tri, le traitement et la valorisation.

Le service assure la gestion :

- De la collecte des déchets ménagers et assimilés assurée en régie
- Des contrats de prestation de service relatifs aux traitements des déchets
- De la déchèterie (régie en haut le quai)
- Du site de transfert des ordures ménagères de Vion appartenant à la collectivité

Le service assure également les missions suivantes :

- Définit et organise les missions du service public : communication, réponse aux attentes et besoins des usagers
- Définit et met en œuvre la politique de financement du service public
- Assure la gestion et la maîtrise d'ouvrage de son patrimoine
- Prescrit, contrôle l'exécution des missions organisées par les opérateurs privés



PRÉSENTATION

LOCALISATION DES PRINCIPAUX SITES DE GESTION DES DÉCHETS

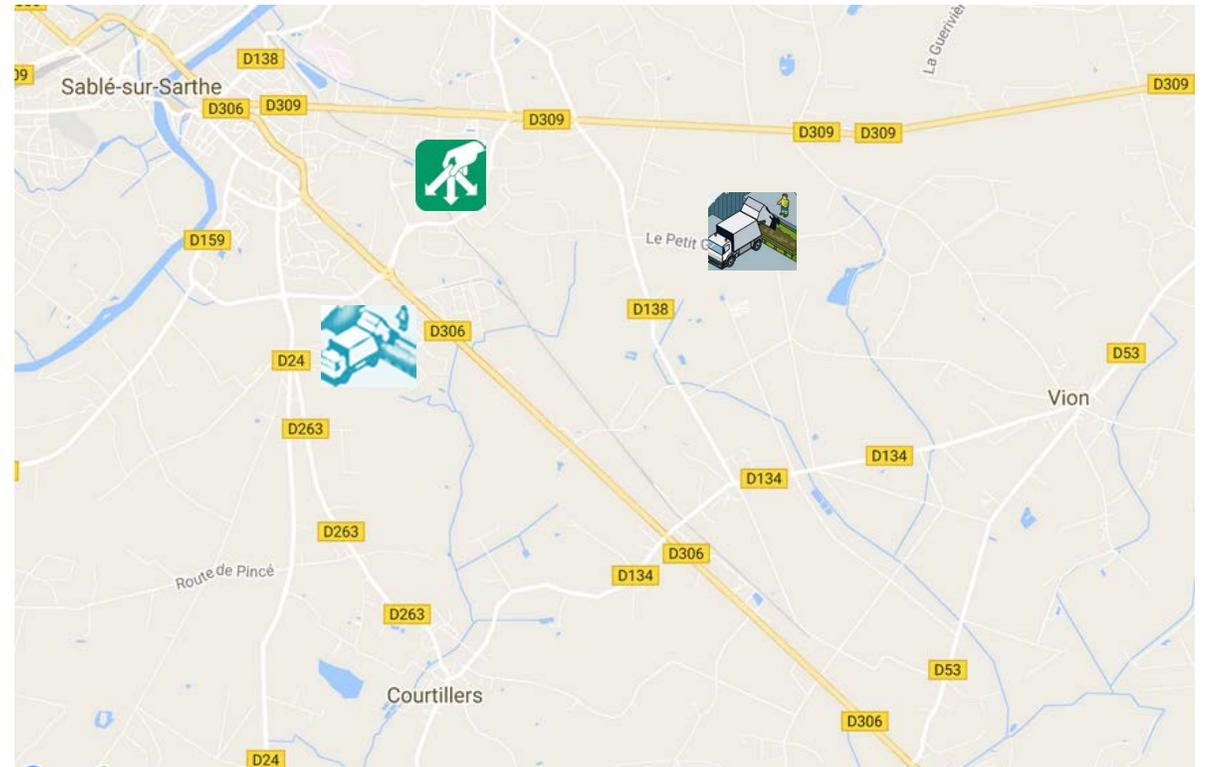
La collectivité gère 1 déchèterie sur l'ensemble de son territoire. Celle-ci est centrale ; elle est basée à la limite de la Ville de Sablé sur Sarthe, sur la commune de Solesmes.

Les ordures ménagères sont transférées sur le site de transfert sur la commune de Vion. Ce site appartient à la communauté de communes.

Les ordures ménagères sont ensuite traitées hors du département sur la commune de Changé (53) dans l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux appartenant au groupe SÉCHÉ.

Les emballages ménagers et le verre sont acheminés sur le site de transfert de la société SOSAREC à Sablé sur Sarthe.

Les emballages ménagers sont ensuite triés hors du département sur la commune de Changé (53) au centre de tri appartenant au groupe SÉCHÉ



Site de transfert des ordures ménagères



Site de transfert des emballages ménagers et du verre



Déchèterie de la Denisière

GESTION DES FLUX DES DÉCHETS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis 2013, la collectivité a mis en place le même dispositif de pré collecte et de collecte sur l'ensemble de son territoire.

Les fréquences de collecte sont passées à une fréquence d'une fois tous les 15 jours sur toutes les communes pour les 2 flux depuis janvier 2014.

Flux	Type de collecte	Fréquence de collecte	Régie ou prestation	Type de traitement
Ordures ménagères	Bac pucé Porte à porte	Tous les 15 jours Toutes les semaines pour les Gros Producteurs	Régie	Enfouissement
	Conteneur semi enterré	Tous les 15 jours	Prestation	
Emballages ménagers	Sacs jaunes et bacs Porte à porte	Tous les 15 jours	Régie	Centre de tri et valorisation matière Refus en CSR
	Conteneur semi enterré	Tous les 15 jours	Prestation	
Emballages en Verre	Point d'apport volontaire	En fonction du taux de remplissage	Prestation	Valorisation matière
Déchets en déchèterie	Apport volontaire	En fonction du taux de remplissage et du flux	Régie en haut le quai et prestation en bas de quai	En fonction des filières

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA COLLECTE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR NATURE DE DÉCHETS (TONNE/AN)

	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre	Déchèterie	Total général
2013	3 750	1 718	1 056	5 695	12 221
2014	3 484	1 897	1 088	6 240	12 677
2015	3 593	1 847	1 051	6 130	12 622
2016	3 634	1 740	1 039	7 384	13 797
Évolution 2016/2015	+1,14%	-5,83%	- 1,14%	+20,45%	+9,3%

2 fois plus de tonnes de déchets collectées en déchèterie que dans les ordures ménagères

ÉVOLUTION DES RATIOS PAR NATURE DE DÉCHETS (KG/HAB/AN)

	Ordures ménagères	Emballages ménagers	Verre	Déchèterie	Total général
2013	129,2	59,2	36,4	196,1	420,9
2014	119	64,8	37,2	213,2	434,2
2015	123,6	63,6	36,2	210,9	434,3
2016	120,1	57,5	34,3	244,1	456,1
Évolution 2016/2015	-3,5 kg	-6,1	-1,9	+33,2	+21,8

-3,5 kg /hab/an d'ordures ménagères

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA COLLECTE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉVOLUTION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIE (TONNE/AN)

	Encombrants	Gravats	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois	Plastique	Déchets Spéciaux	DEEE	Mobilier	Réemploi	Total général
2015	1 130,2	1 194,5	2 358,1	249,9	181,9	605	81,1	57,1	225,4	0	47,8	6 131
2016	1 203,7	1 732,7	2 872,8	264,4	197,7	479,5	76,1	65,9	255,4	193,2	54,2	7 383,8
Évolution 2016/2015	+6,5%	+45,1%	+21,8%	+5,8%	+3,2%	-20,7%	-6,2%	+15,4%	+13,3%	+100%	+9,6%	+20,4%

+22 % de déchets verts

ÉVOLUTION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIE (KG/HAB/AN)

	Encombrants	Gravats	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois	Plastique	Déchets Spéciaux	DEEE	Mobilier	Réemploi	Total général
2015	38,9	41,1	81,1	8,6	6,3	20,8	2,8	1,9	7,8		1,6	211
2016	39,8	57,3	95	8,7	6,2	15,8	2,5	2,2	8,4	6,4	1,7	244,1
Évolution 2016/2015	-0,9	+16,2	+13,9	+0,1	-0,1	-5	-0,3	+0,3	+0,6	+6,4	+0,1	+33,1

+16 kg de gravats

LA VALORISATION DES DÉCHETS

LES ORDURES MÉNAGÈRES 3 634 TONNES

Les ordures ménagères sont enfouies dans l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) appartenant au groupe Séché. Le biogaz produit par cette installation est capté et dirigé vers des équipements de valorisation énergétique permettant la production d'électricité et de chaleur pour une installation agricole voisine.

LES EMBALLAGES MÉNAGERS 1 740 TONNES

Les emballages ménagers sont triés sur le centre de tri du groupe Séché à Changé les Laval.

Ce site de dernière génération (nov 2015) permet de trier l'ensemble des emballages ménagers de la collectivité qui a ouvert ses consignes au tri des emballages en plastique depuis 2013.

Les emballages triés sont stockés par matière avant envoi vers les repreneurs de la collectivité.

Les erreurs de tri sont valorisées énergétiquement par le biais du CSR (Combustible Solide de Récupération).

Sur les 1 740 tonnes d'emballages ménagers entrantes :

- 900 tonnes d'emballages valorisées
- 538 tonnes de papiers valorisés
- 282 tonnes de refus de tri valorisés énergétiquement en CSR

LE VERRE 1 039 TONNES

Le verre collecté sur le territoire par la société Suez est transféré vers l'entreprise Sosarec à Sablé sur Sarthe avant d'être repris par le repreneur OI Manufacturing. Le verre est valorisé entièrement.

LA VALORISATION DES DÉCHETS

LES APPORTS EN DÉCHÈTERIE

7 384 TONNES

Les déchets amenés par les particuliers du territoire sur la déchèterie de la Denisière sont collectés en caisson ou sur plateforme pour être expédiés ensuite vers les différents repreneurs.

Déchets acceptés	Prestataire de collecte	Filière de valorisation	Localisation
Encombrants	Sosarec	Enfouissement	Changé les Laval (53) groupe Séché
Gravats type terre/sable	Sosarec	Valorisation en remblai pour carrière	Saint Denis d'Orques (72)
Gravats type parpaing/béton/carrelage	Sosarec	Valorisation sous couche routière	Sablé sur Sarthe (72)
Ferraille	Sosarec	Recyclage	Groupe Passenaud , Le Mans (72)
Déchets Verts	Véolia	Compostage	Parcé sur Sarthe (72)
Bois	Véolia	Panneaux de particules	Plateforme de tri à Parcé sur Sarthe (72)
Cartons	Sosarec	Recyclage	Centre de tri Sosarec- La Flèche (72) Repreneur carton Revipac
Déchets Plastiques	Sosarec	Recyclage	Transformation par l'entreprise Cyclia à Truyes (37)
Mobilier (depuis juillet 2016)	Eco Mobilier	Recyclage (60%) et valorisation énergétique (35%) Elimination (5%)	Centre de tri multi flux au Mans puis expédition Bois : centre de préparation Paprec (28) Plastiques : Cyclia (37) Matelas : démantèlement (35) Ferraille (72) Rembourés unité de CSR (44)
Déchets d'Équipement Electrique et Electronique (DEEE)	Ecologic (opérateur Envie)	Recyclage Dépollution	Angers (49)
Déchets Ménagers Spéciaux	Sosarec	Dépollution	Regroupement chez Triadis (53) puis traitement par incinération avec production d'énergie
Réemploi	La Croix Rouge (72)	Réutilisation/Revente	Boutique La Croix Rouge Sablé sur Sarthe (72)



LES COLLECTES

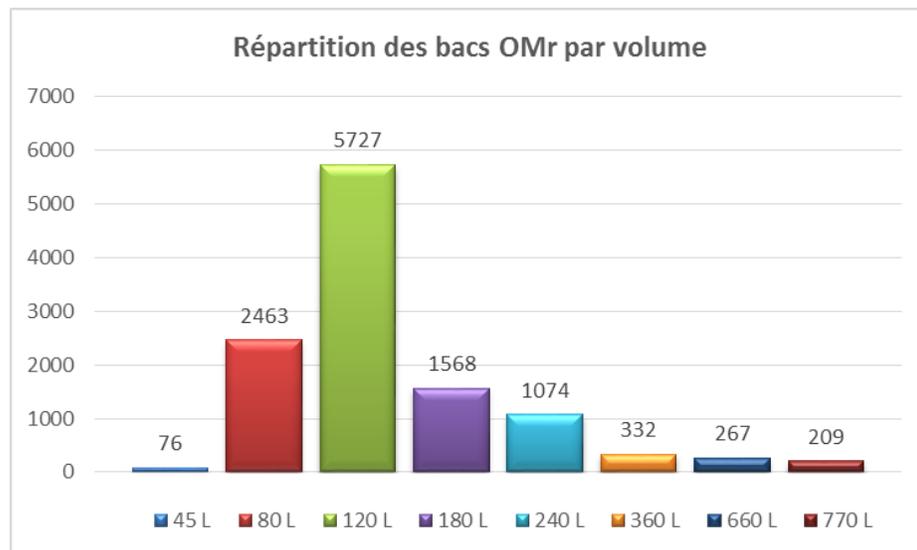
PORTE A PORTE – CONTENEUR SEMI ENTERRE – APPORT VOLONTAIRE -DÉCHÈTERIE



LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en bac pucé

- Depuis janvier 2013, la collectivité a mis en place la redevance gestion des déchets en fonction du nombre de levées du bac ordures ménagères. Chaque usager dispose donc d'un bac pucé fourni par la collectivité et dont le volume est fonction d'une grille de dotation.
- Au 31/12/2016, **11 776 bacs** Omr pucés sont installés sur le territoire dont 88 % pour les particuliers
- Les bacs de 120 litres (pour 2/3 personnes) sont les plus importants



La présentation des bacs

- Depuis janvier 2014, la fréquence de collecte est d'une fois tous les 15 jours pour les particuliers et toutes les semaines pour les Gros Producteurs
- Près de la moitié des usagers présentent leur bac Omr 1 fois par mois. Seulement 16% le présentent tous les 15 jours
- Seuls les bacs pucés sont collectés par le service de collecte. Les sacs en dehors des bacs ou les bacs non réglementaires ne sont pas collectés. Toutes les règles de la collecte des déchets ménagers sont inscrites dans le règlement de collecte disponible sur le site jaimeteri.fr

LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

La collecte en sacs/bacs jaunes

- La collecte est dite Multi matériaux. Tous les emballages ménagers et les papiers sont à déposer dans les sacs jaunes. Depuis 2013, les emballages en plastique sont aussi intégrés au tri (pot de yaourt/ barquette de beurre..). Cette extension des consignes de tri a été complétée par les emballages aluminisés (type paquet de chips) depuis septembre 2016
- Les emballages ménagers sont collectés en mélange dans des sacs jaunes translucides fournis par la collectivité. L'utilisateur peut présenter autant de sacs jaunes qu'il le souhaite à la collecte qui a lieu tous les 15 jours
- **21 346 rouleaux de sacs** ont été distribués en 2016 soit 550 000 sacs. Les sacs sont distribués dans toutes les mairies de la collectivité.
- Pour les immeubles/administrations/commerces, la collectivité fournit des bacs jaunes. Au 31/12/2016, **1 111 bacs jaunes** sont installés.

Les consignes de collecte

- Les sacs/ bacs présentés avec des erreurs de tri sont refusés à la collecte. Les agents apposent un autocollant Refus de tri qui précise à l'utilisateur quel déchet a été refusé.
- L'éco conseiller de la collectivité se rend ensuite chez l'utilisateur quand il le peut pour l'informer sur les bons gestes de tri
- Près de **5 000 autocollants refus de tri** ont été apposés par les agents

LA COLLECTE EN PORTE A PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES TOURNEÉS DE COLLECTE

- 9 agents du service environnement assurent la collecte des ordures ménagères et du tri en porte à porte.
 - 7 agents chauffeurs/ ripeurs
 - 2 agents ripeurs
- 3 bennes assurent la collecte du lundi au jeudi pour assurer les tournées de collecte (6 tournées Omr, 1 tournée Gros Producteurs Omr, 5 tournées emballages multimatériaux)
- La collectivité dispose d'un parc de 4 bennes toutes équipées d'un système informatique embarqué pour permettre la lecture des puces des bacs et la comptabilisation du nombre de levées



LA SÉCURITÉ

ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

La collectivité a mis en place une démarche de suivi des accidents de travail. Un rapport d'accident est établi, un entretien avec l'agent concerné, le chef d'équipe et la conseillère prévention de la collectivité sont réalisés. Cette démarche débouche sur la définition de mesure de prévention si nécessaire.

5 accidents de travail se sont produits en 2016 au service environnement. Il est à noter que ces accidents n'ont entraîné aucun arrêt de travail.

- Contusion à un coude en percutant le montant de la benne
- Douleur à la cheville en descendant du marche pied de la benne et en mettant le pied dans un nid de poule
- Coupure à un index en collectant un sac jaune de déchets d'emballages (pointe de stylo) (vacataire)
- Coupure à un doigt en ouvrant un sac. L'objet tranchant étant non identifié, une consultation aux urgences a été nécessaire. Un suivi sérologique a été déclenché et a permis de conclure à aucune infection.
- Contusion à l'épaule en descendant de la camionnette de la déchèterie lors d'un déchargement de déchets.

Les agents de collecte et de déchèterie sont régulièrement sensibilisés sur les risques de leur métier et un rappel régulier est fait sur la sécurité.

Tous ont suivi une formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC) en octobre 2015 et ont obtenu leur certificat d'acteur Prévention.

Il est à noter que l'année 2016 n'a connu aucun accident de collecte impliquant des usagers. Il convient néanmoins de signaler :

- Immobilisation de la benne 26 tonnes dans un fossé en voulant serrer à droite sur une route étroite pour laisser passer un tracteur
- Immobilisation de la même benne 26 tonnes dans un fossé suite à un glissement sur une route humide

CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Tous les véhicules de collecte sont soumis aux contrôles réglementaires et des mesures correctives sont mises en œuvre si nécessaire.

Les contrôles APAVE ont révélé une anomalie sur les bennes Mercedes que possède la collectivité : celle-ci concerne le fonctionnement du blocage Marche arrière lors d'une détection Agents de collecte. Les fournisseurs des bennes travaillent avec la collectivité pour supprimer cette anomalie.

Le centre de transfert de Vion est muni d'un pont roulant qui fait également l'objet de contrôles réglementaires réguliers.

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Les conteneurs semi enterrés 85 CSE installés

En collaboration avec le gestionnaire Sarthe Habitat, la collectivité a installé en 2014 des conteneurs semi enterrés (CSE) de marque Molok sur la ville de Sablé sur Sarthe pour répondre à des problématiques de stockage de bacs. Les CSE peuvent aussi être installés dans les nouveaux lotissements ou pour répondre à des problématiques de collecte dans des centres anciens. C'est le cas dans le centre de Sablé sur Sarthe où 2 CSE Omr ont été installés en 2016.

Les CSE Omr sont équipés de contrôle d'accès avec badge pour permettre la facturation de la redevance en fonction du nombre d'ouvertures du CSE Omr.

- **7% de la population** de la communauté de communes est collecté via des CSE pour les ordures ménagères et les emballages ménagers. Il s'agit de 750 foyers résidants dans les immeubles du gestionnaire Sarthe Habitat
- **24 sites** de logements sociaux sont équipés sur Sablé sur Sarthe
- Le parc actuel se compose de 37 CSE pour les emballages ménagers, 36 pour les Omr et 12 pour les verre. Les CSE sont collectés par des prestataires privés. Il s'agit de la société BRANGEON pour les Omr, SUEZ pour les emballages ménagers et le verre.

La maintenance du parc de CSE est assurée en régie par le personnel de la déchèterie.

Une prestation de lavage de l'ensemble des CSE est assurée par un prestataire privé, celle-ci se déroule généralement en juin.

Les apports

- 171 tonnes d'OMR collectées via les CSE ce qui représente 4,7% du tonnage total des Omr collectés sur le territoire
- 117,5 tonnes d'emballages collectés dans les CSE soit 6,7% du tonnage total. Les refus de tri sont toutefois beaucoup plus importants dans les CSE que dans les sacs jaunes. Sur certains sites se pose aussi la question des dépôts sauvages qui nécessitent un nettoyage régulier par le personnel du gestionnaire Sarthe Habitat ou du personnel communal.



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

La déchèterie

La déchèterie intercommunale permet aux habitants de déposer leurs déchets ménagers volumineux non collectés en porte à porte.

Les déchets acceptés : encombrants, gravats (séparés en gravats terre et gravats parpaing/cailloux..), déchets verts, bois, ferraille, cartons, plastiques, déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), déchets diffus spécifiques (DDS), réemploi. Des bornes pour le verre et le papier sont également en libre accès.

Depuis juillet 2016, une benne Mobilier est également installée.

Le territoire compte 1 seule déchèterie qui accueille exclusivement et gratuitement les déchets des particuliers résidant sur le territoire. La déchèterie est équipée d'un contrôle d'accès qui restreint l'accès aux seuls particuliers de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe.

Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.

Une installation classée

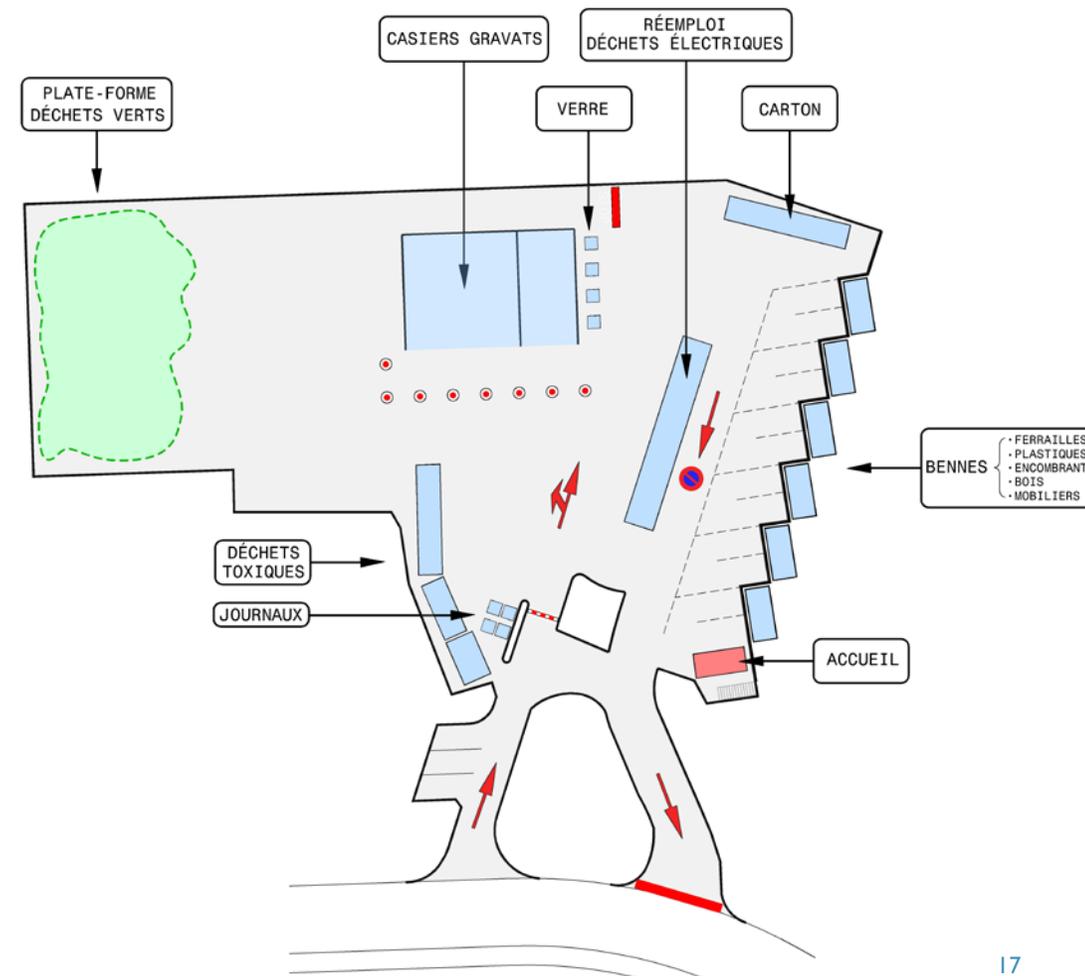
La déchèterie est une installation classée soumise à Autorisation.

La DREAL a effectuée une visite d'inspection du site au titre de la réglementation sur les installations classées le 9 décembre 2016. Seuls quelques écarts non significatifs ont été mentionnés ; ils sont en cours de correction.

La sécurité en déchèterie

Depuis 2015, la collectivité a mis en place la collecte des gravats à plat sur une grande plateforme qui accueillait déjà la collecte des déchets verts. Cette plateforme sécurise les dépôts. Elle permet aussi de limiter le nombre d'enlèvements des déchets grâce au télescopique utilisé par les agents de déchèterie pour soulever les gravats et déchets verts.

Une nouvelle signalétique au sol a été réalisée en 2016 pour permettre aux usagers de bien visualiser les sens de circulation, de stationnement..



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

La déchèterie

Mode de gestion

La collectivité gère en régie le haut de quai de la déchèterie. Les missions d'accueil, d'orientation des usagers, d'entretien du site sont assurées par 3 agents à temps plein et par un agent polyvalent collecte/déchèterie depuis novembre 2016.

La collecte des déchets et leur traitement sont assurés par des prestataires privés. Le marché Déchèterie est alloti par type de déchets.

Ferraille/Encombrants/Gravats/Cartons/DDS : société Sosarec

Bois/Déchets verts : société Véolia

Réemploi : Association d'insertion La Croix Rouge

Pour le mobilier, la collectivité a conventionné avec l'éco organisme Ecomobilier qui a mis en place une benne Mobilier en juillet 2016. Pour les DEEE, c'est l'éco organisme Ecologic qui assure la gestion des déchets.

Horaires et fréquentation

La déchèterie est ouverte toute l'année du lundi au samedi aux horaires suivantes :

10h/12h 14h/18h du lundi au vendredi

10h/18h le samedi

Les passages sont les plus importants dès 10h et en milieu d'après midi vers 15h.

Les pics de fréquentation sont en juin et juillet.

Les tonnages

Les apports ont été très importants en 2016 : 7 384 tonnes de déchets soit une augmentation de 20,5% par rapport à 2015.

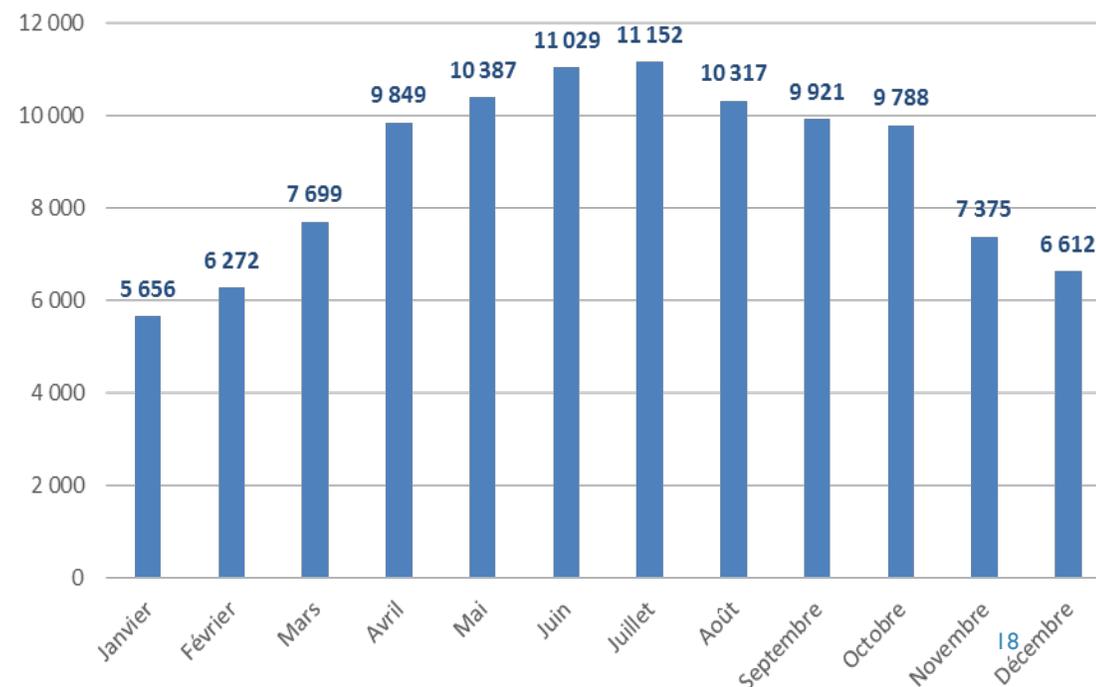
La météo en 2016 a induit une forte augmentation des tonnages de Déchets verts. Par ailleurs l'apport des gravats a également fortement augmenté (+45%).

Les plus gros apports ne correspondent pas aux mois de plus grosse fréquentation puisque les tonnages les plus importants sont en Mai et Aout.

106 057 passages d'usagers ont été comptabilisés sur la déchèterie en 2016. Les apports sont les plus importants le samedi

7 384 tonnes de déchets déposées par les usagers en 2016

Fréquentation mensuelle sur la déchèterie



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Le Verre

1 039 tonnes de déchets de verre collectées en 2016

97 colonnes aériennes



Les colonnes aériennes

La collectivité dispose d'un parc total de 97 conteneurs dont 85 colonnes aériennes et 12 CSE destinés à accueillir le Verre : bouteilles, flacons, pots en verre.

Ces colonnes sont à disposition des habitants sur l'espace public et sur certains parkings privés de supermarchés.

La collectivité a développé son parc de colonnes ces dernières années et a ajouté 8 nouveaux points en 2016 (1 à Bouessay, 2 à Parcé sur Sarthe, 1 à Louailles, 1 à Souvigné, 2 à Sablé sur Sarthe, 1 à Juigné sur Sarthe).

10 colonnes ont été restaurées en 2016 par l'entreprise d'insertion sabolienne EIS dans le cadre d'un marché public.

L'entretien des colonnes est assuré par le personnel de la déchèterie qui passe également très régulièrement nettoyer les dépôts sauvages qui sont malheureusement déposés par des usagers au pied des colonnes.

La collecte des colonnes est assurée en prestation par la société SUEZ. Les verres sont transférés sur le site de la société SOSAREC à Sablé sur Sarthe avant d'être repris par le repreneur OI manufacturing.

Le Textile

170 tonnes de textile

Les conteneurs de la Croix Rouge

La collectivité a conventionné avec l'association la Croix Rouge 72 pour la collecte des textiles sur le territoire.

25 bornes sont implantées sur des terrains publics.

169,8 tonnes de textile ont été récupérées en 2016.

Sur ce tonnage, 52 tonnes ont été directement triées par l'association pour être mis en vente dans la Vestiboutique installée à Sablé sur Sarthe. Les autres textiles sont envoyés en filière de valorisation matière.

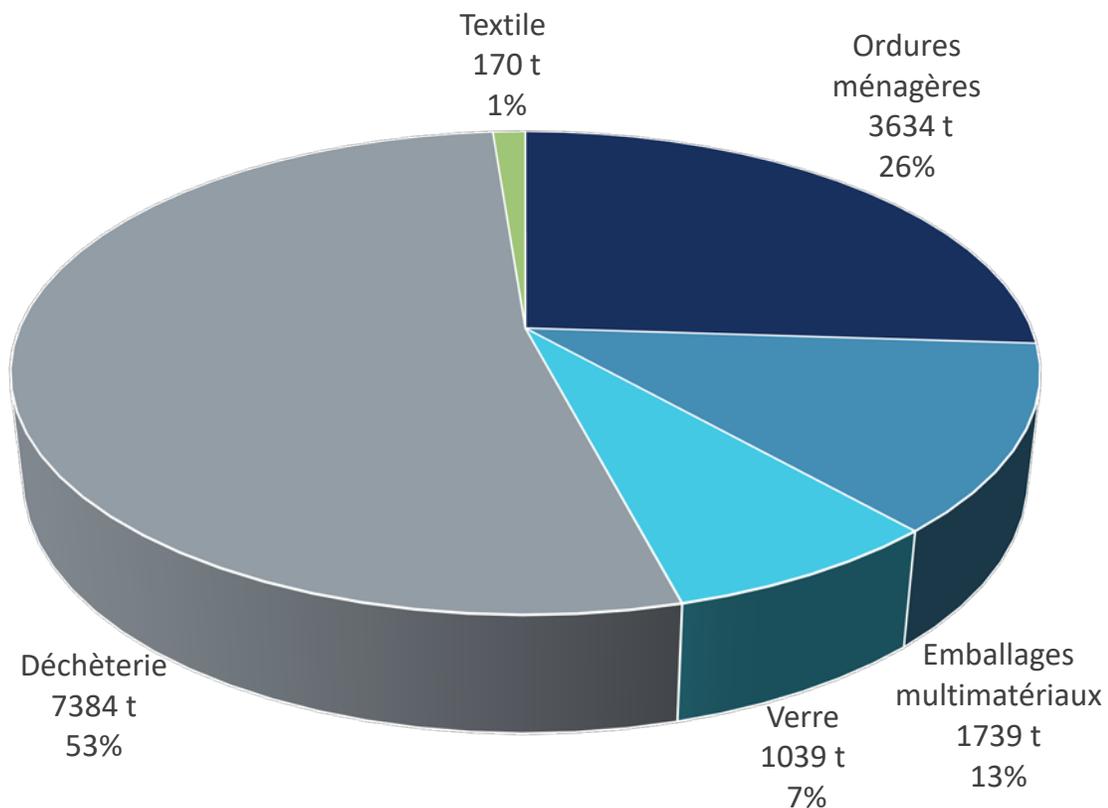
Les conteneurs Le Relais

La collectivité n'a pas de convention avec cette structure. Celle-ci est toutefois présente sur le territoire par le biais de convention sur des terrains privés. 7 bornes sont recensées.



LE BILAN DES COLLECTES

Répartition des 13 966 tonnes de déchets collectés



461,6 kg/hab/an de déchets collectés





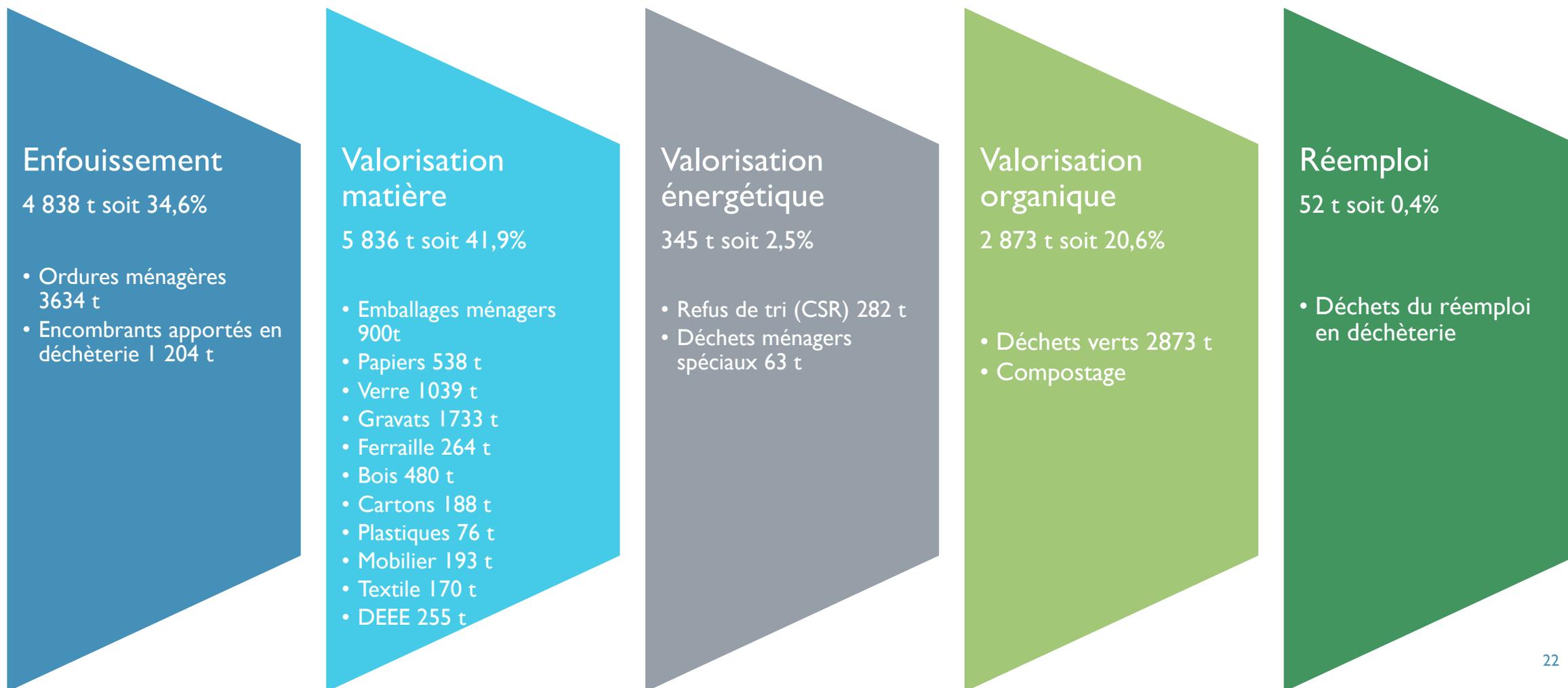
LES TRAITEMENTS

ENFOUISSEMENT - VALORISATION MATIÈRE – DÉPOLLUTION - COMPOSTAGE



Les différents modes de traitement

Les 13 966 tonnes de déchets collectés ont des modes de traitement différents. La répartition est la suivante :



ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le site d'enfouissement du groupe Sécché

L'entreprise Sécché est attributaire du Lot 2 Traitement et/ou valorisation des ordures ménagères du marché Transport, traitement et valorisation des ordures ménagères. Ce marché démarré en 2014 prend fin le 31 décembre 2020.

L'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) appartenant au groupe Sécché est situé à Changé (53).

En 2016, **3 634** tonnes d'ordures ménagères ont été acheminées sur le site et enfouies.

Les déchets Encombrants collectés en déchèterie sont également traités en enfouissement.

Valorisation du biogaz

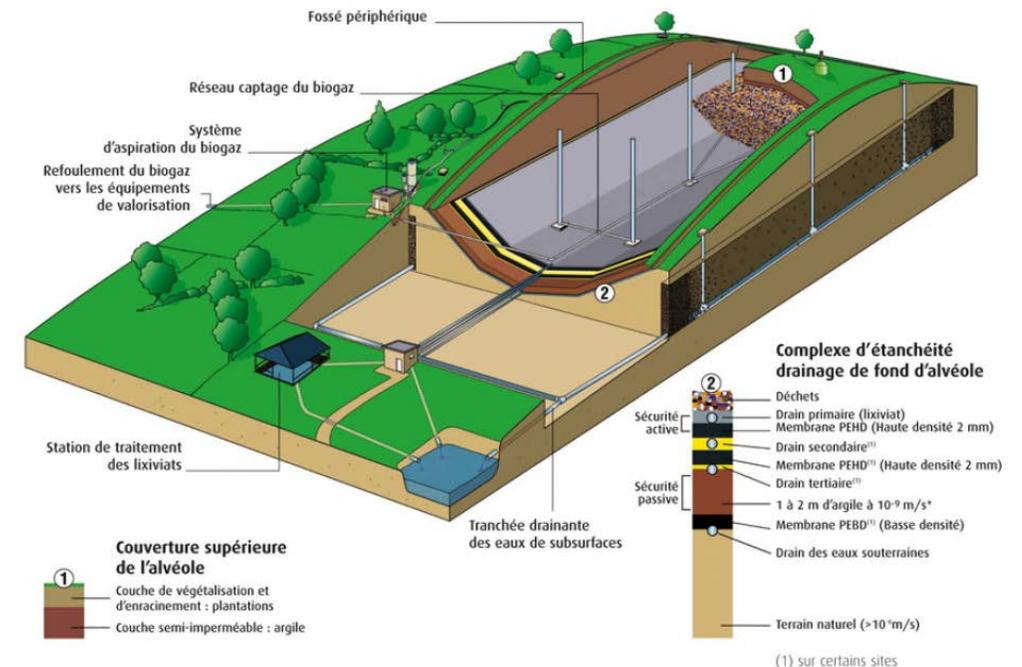
Le biogaz capté dans les alvéoles de stockage fait l'objet d'une valorisation multiple. Une unité de co génération sur le site permet :

la production d'électricité pour réinjection dans le réseau ERDF

la fourniture d'énergie (chaleur) pour l'alimentation d'une usine de déshydratation de foin d'une coopérative agricole



La conception d'une alvéole de stockage



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TRI

Le centre de tri du groupe Séché

L'entreprise Séché est attributaire du Lot 1 Tri et conditionnement des emballages ménagers issus des collectes sélectives du marché Collecte, transport et tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective. Ce marché démarré en 2012 prend fin le 31 mars 2017.

Le centre de tri est basé à Changé (53).

Le nouveau centre de tri est en fonctionnement depuis 2015, il a subi en juin 2016 une 2^{ème} phase de travaux pour mettre en œuvre un nouveau procès lié à l'extension des consignes de tri plastiques.

Tous les emballages multi matériaux de la collectivité sont triés sur ce site.

En 2016, ce sont 1 740 tonnes d'emballages qui ont été acheminées et triées.

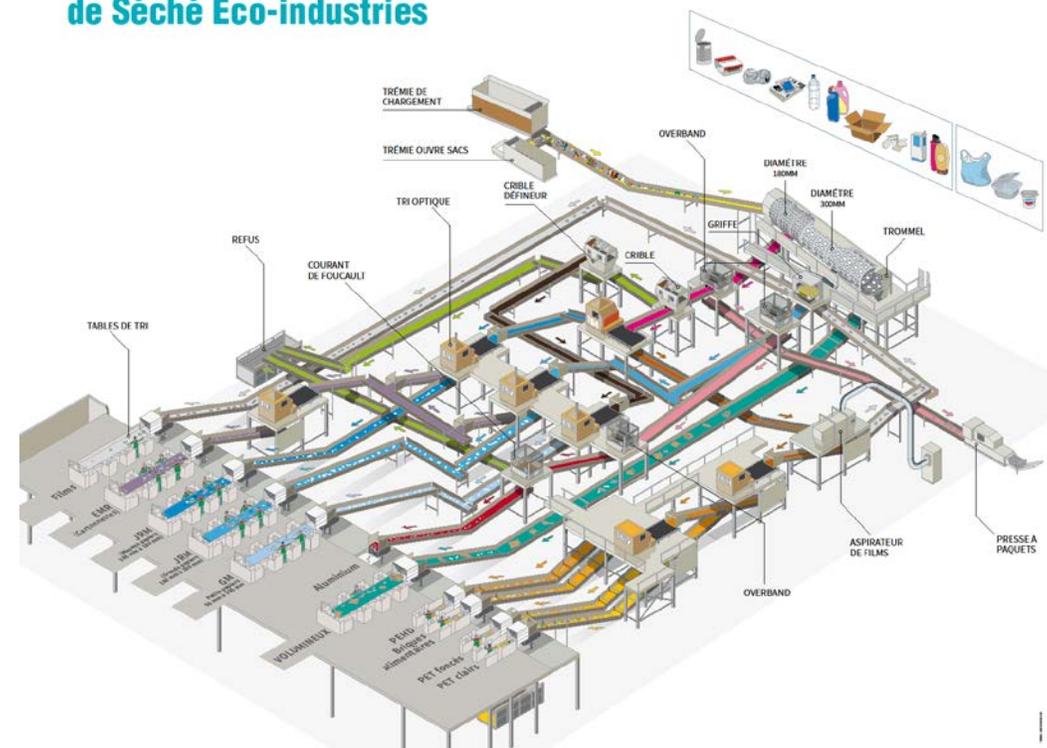
Pour aller plus loin

Des visites du centre de tri ont été organisées par la collectivité en 2016.

Tous les agents du service Environnement ont ainsi pu observer le cheminement des emballages collectés. Les élus du territoire ont également participés à une visite ainsi que 88 usagers.

Pour visiter le centre de tri : rendez vous sur le site jaimeltri.fr

Schéma du Centre de Tri de Séché Éco-industries



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TRI

La qualité des emballages entrants

Des caractérisations des emballages entrants sont régulièrement effectuées ; elles permettent notamment de répartir les différentes catégories de déchets en vue de leur valorisation.

Répartition sur l'année 2016 :

Matériaux	Papier carton	Acier	Alu	Film	Papiers	Plastiques	Refus
%	18,9%	6,4%	0,94%	5,44%	35,58%	16,65%	16,32%

Les matières obtenues après Tri

Après tri, les déchets sont valorisés et expédiés vers les repreneurs. En 2016, 1 435 tonnes de matériaux ont été valorisés. Soit 82% des déchets entrants sur le centre de tri. Le solde sont des refus.

1 435 tonnes de matériaux valorisés



17,1 kg/hab/an de papiers valorisés

30,3 kg/hab/an d'emballages valorisés

Schéma du tri de la collecte sélective



Ci-dessous la répartition des matières expédiées chez les différents repreneurs :

Matériaux	Papier carton	Acier	Alu	Film	Papiers	Gros de magasin	Plastiques PET	Plastique PE PP PS	Total
tonnages	371 t	115 t	16 t	185 t	517 t	36 t	100 t	95 t	1 435 t
Ratio valorisé kg/hab/an	12,3	3,8	0,5	6,1	17,1	1,2	3,3	3,1	25

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE TRI

Les refus de tri

Les taux de refus moyen est de 16,2 % sur l'ensemble des emballages ménagers multi matériaux collectés sur le territoire.

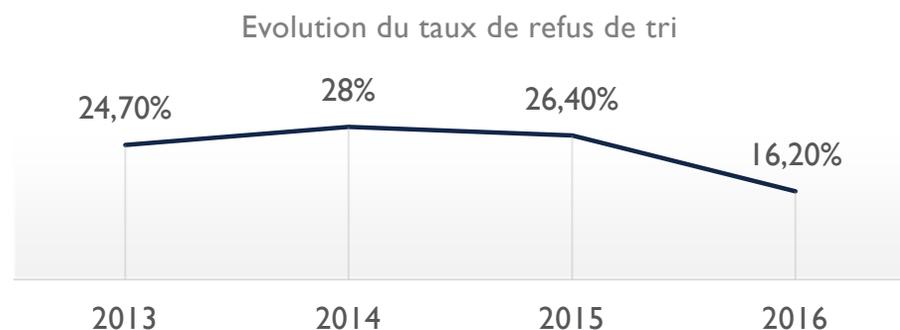
Le taux de refus est issu principalement des erreurs de tri des usagers.

Ce taux de refus est en baisse significative par rapport à 2015.

Cette baisse est liée à plusieurs facteurs :

- simplification des consignes de tri. Depuis septembre 2016 les emballages aluminisés sont acceptés dans le tri (paquets de chips...)
- meilleur tri des usagers
- signalements des erreurs de tri (autocollants) par les agents de collecte
- sensibilisation de l'éco conseiller auprès des usagers
- performances du centre de tri

Il est à noter que les erreurs de tri sont beaucoup plus importante dans les conteneurs semi enterrés où le taux atteint 38%;



LES CONSIGNES DE TRI

Le respect des consignes de tri

La collectivité met à disposition des usagers plusieurs outils pour faciliter le tri

- le mémo tri
- la réglotte de tri
- l'application sur internet (jaimeletri.fr)



Les grands principes à respecter

- ✓ Bien vider les emballages
- ✓ Ne pas imbriquer les déchets
- ✓ Ne pas découper les papiers/ cartons
- ✓ Ne pas mettre de déchets ménagers spéciaux
- ✓ En cas de doute, mettre dans les ordures ménagères

LE COMPOSTAGE

Le compostage individuel



La collectivité poursuit la distribution de composteurs individuels commencée en 2010.

Le modèle proposé pour les particuliers est un composteur plastique de volume 320 litres avec un bioseau.

57 composteurs ont été distribués en 2016 ce qui porte à 1 688 le nombre de composteurs individuels fournis par la collectivité.

Le tarif de vente est de 16 €.

1 688 composteurs

Evolution de la distribution de composteurs individuels

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
733	134	491	153	67	54	56	1688

Le compostage collectif

26 sites de composteurs collectifs

490 logements concernés

L'installation des premiers composteurs collectifs s'est faite en 2012 grâce au partenariat avec le bailleur social Sarthe Habitat.

Chaque site est basé sur le volontariat, la présence d'un correspondant de site est indispensable pour l'entretien du site.

En 2016, des sites existants Sarthe Habitat ont été complétés par un nouveau composteur.

Deux nouveaux sites ont été installés (maison des pléiades et Abbaye de Solesmes).

Les composteurs sont en bois, de capacité 400 litres ou 570 litres



	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Nombre de sites	8	5	9	2	2	26
Composteur 400 l	18	1	7	6	0	32
Composteur 570 l		4	4	6	2	16



LA SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

LETTRE D'INFORMATION – ANIMATIONS - VISITES



INFORMATION ET SENSIBILISATION

La communauté de communes met en place des actions de communication et d'information de proximité afin de sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et aux gestes de tri.

L'ECO CONSEILLER

Ses missions sont multiples.

- Il rencontre les usagers dans le cadre de ses tournées après la collecte des emballages pour les informer sur leurs erreurs de tri.
- Il fait des animations dans les écoles pendant les temps d'activité périscolaire.
- Il propose des intervention sur les gestes de tri dans les foyers, administrations et auprès du gestionnaire d'immeuble Sarthe Habitat.
- Il intervient sur demande dans les marchés, fêtes, rassemblements
- Il forme et supervise le compostage collectif

1 833 usagers sensibilisés en porte à porte

55 interventions dans les écoles

Type de sensibilisation	Usagers	Nombre de personnes
Sensibilisation en porte à porte	Tout public	1 833
Animations scolaires	Ecoliers/collégiens	320
Visites centres de tri	Tout public	130
Exposition interactive	Enfants logements Sarthe Habitat	10



INFORMATION ET SENSIBILISATION

La collectivité communique aux usagers sur le service Gestion des déchets par différents supports :

-le site internet jameletri.fr qui permet de connaître les jours de collecte, les informations sur le tri, les gestes de prévention, les horaires de la déchèterie, les dates d'envois des factures..

-la lettre d'information envoyée 2 fois par an à tous les usagers avec le calendrier de collecte (en décembre)

Repères

25 c'est le nombre de bennes à ordures installées par la Côte d'Ivoire. Tous les bennes peuvent être déposés, même usagés ou troués. Ils sont ensuite réversés, transformés en bois ou en charbon pour produire.

63,6 kg/hab/an C'est la quantité d'emballages ménagers (hors verre) collectés par usager sur le territoire (soit une baisse de 1,2 kg/hab/an). Ils sont valorisés pour 75% d'entre eux.

-17€ c'est le montant moyen de la baisse exceptionnelle de la redevance Gestion des déchets ménagers sur le territoire de la Côte d'Ivoire en 2016.

LETTRE D'INFORMATION
DE LA GESTION DES DÉCHÈTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE
JULIET 2016



EN 2016 DES TARIFS EN BAISSSE...

APRÈS LES BONS RÉSULTATS DE 2015, L'ANNÉE 2016 VOIT LES TARIFS DE LA REDEVANCE GESTION DES DÉCHÈTS DIMINUER DE 7%. UNE BAISSE COMPLÈTE PAR UNE REMISE EXCEPTIONNELLE DE 20% SUPPLÉMENTAIRE SUR LA FACTURE DU 1^{ER} SEMESTRE 2016.

ENTRETIEN AVEC... Danièle Drea, Vice-Présidente en charge de l'Environnement, du Développement durable et de l'Énergie.

Pourquoi faire baisser les tarifs et de façon aussi importante ?
Le geste est fort. Cela représente, pour l'exemple, une réduction de plus de 18 € sur la facture du 1^{er} semestre pour une famille de 3 personnes, par rapport à 2015. Il est aussi symbolique. Cette baisse est l'illustration des efforts conjugués d'un geste de tri appliqué de nos initiatives phares par les élus communautaires en faveur de l'optimisation et de la rationalisation du service. En ce sens nous avons soutenu la collecte des ordures ménagères au même rythme que la collecte des ordures ménagères, soit tous les 15 jours, puis nous avons lieu les tournées.

Optimiser... sans réduire les Investissements ?
Nous recherchons des marges de manœuvre auprès de nos fournisseurs. Nous investissons dans le tri à grande échelle (déchets ménagers) pour optimiser la place disponible. En juillet, nous installons une benne mobile de séparation finement les différents matériaux (papier, plastique, verre) pour optimiser la gestion des déchets, pour l'industrie mais aussi la consommation. Appuyés sur nos élus, nous nous sommes engagés à faire des produits vendus au détail, en lieu et sans emballage.

DES ÉQUIPEMENTS DERNIÈRE GÉNÉRATION



Le 23 mai 2016, les élus communautaires ont pu apprécier la qualité des nouvelles installations du centre de tri des emballages ménagers collectés en sacs jaunes du Groupe Sablé à Changé (53). Grâce à ces dernières technologies disponibles, il permet de séparer finement les différents matériaux (papier, verre, plastique, etc.) pour optimiser la gestion des déchets, pour l'industrie mais aussi la consommation.

DES EMBALLAGES SÉPARÉS ET BIEN TRIÉS

Après la collecte, les emballages arrivent au centre de tri pour être séparés par matière (papier, verre, plastique, etc.). Ils sont envoyés à des entreprises spécialisées pour être recyclés. Les entreprises spécialisées ont un rôle à jouer dans la réduction de nos déchets. Elles nous fournissent des produits recyclés et nous permettent de réduire nos déchets.

PRENEZ VOTRE TICKET !

2 euros gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes handicapées et les personnes âgées de 65 ans et plus. Tarif de 20 euros pour les autres personnes. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 43 00 11 11.

UN EMBALLAGE, C'EST QUOI ?
De la boîte de jus pour enfants, aux pots de yaourt, il existe une grande variété de matériaux d'emballage, offrant de multiples applications pour l'industrie ou le consommateur : protection, transport, stockage, identification, promotion, etc. Certains industriels ont fait le choix de nous offrir une unité et même un emballage conçu pour être recyclé.

ÉTAPE 1 : LA CONCEPTION DES PRODUITS
L'industriel conçoit son produit et réfléchit à la façon de le protéger et de le transporter. Les choix des matériaux, de la forme de l'emballage, doivent répondre d'une part à l'usage du produit et à la gestion des déchets, pour l'industrie mais aussi la consommation.

ÉTAPE 2 : ACHAT ET CONSOMMATION
L'industriel achète ses produits, vendus au détail, en lieu et sans emballage.

ÉTAPE 3 : LE GESTE DE TRI
Le geste de tri est un acte citoyen qui consiste à trier les déchets en fonction de leur composition. Les déchets bien triés, ont une destination bien plus intéressante.

ÉTAPE 4 : LA COLLECTE
La collecte des déchets est assurée tous les 15 jours. Les déchets ménagers sont collectés dans un centre de tri (Centre de tri des emballages ménagers) de Sablé-sur-Sarthe. Ils sont ensuite envoyés à une usine de recyclage.

ÉTAPE 5 : LE CENTRE DE TRI DERNIÈRE GÉNÉRATION
Les emballages en mélange arrivent en sacs jaunes dans le Centre de tri des emballages ménagers de Sablé-sur-Sarthe. Ils sont envoyés à une usine de recyclage.

ÉTAPE 6 : L'USINE DE RECYCLAGE
L'usine de recyclage permet de séparer les différents matériaux (papier, verre, plastique, etc.) et de les transformer en produits recyclés.

BON À SAVOIR
Une bouteille en plastique de 1,5L, chaque usager produit 100 bouteilles par an. Les bouteilles en plastique sont recyclées en plastique granulé, qui est utilisé pour fabriquer des produits en plastique.

BON À SAVOIR
Une bouteille en verre de 500ml, chaque usager produit 100 bouteilles par an. Les bouteilles en verre sont recyclées en verre granulé, qui est utilisé pour fabriquer des produits en verre.

BON À SAVOIR
Un carton de 1L, chaque usager produit 100 cartons par an. Les cartons sont recyclés en papier, qui est utilisé pour fabriquer des produits en papier.

Sablé-sur-Sarthe Déchetterie. Les meubles se recyclent désormais !

Une benne écomobilier existe désormais à Sablé.

27/07/2016 à 11:54 par Julie Hurisse



Une nouvelle benne a fait son apparition à la déchetterie : la benne écomobilier.

Une nouvelle benne est installée à la déchetterie de Sablé depuis le 4 juillet : la benne écomobilier.

« En France, on compte 1.3 million de tonnes de déchet d'ameublement chaque année, ce qui représente 80 kg par an pour une famille de quatre personnes », comptabilise Valérie You, chef du service environnement à la communauté de communes de Sablé.



INDICATEURS FINANCIERS



QU'EST CE QUE LA REDEVANCE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Le financement de la politique déchets menée par la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe est assurée par la Redevance gestion des déchets ménagers depuis le 1^{er} janvier 2013. Cette redevance incitative est un dispositif de facturation qui tient compte en partie de la production de déchets ménagers de l'utilisateur.

Chaque foyer est équipé d'un bac ordures ménagères dont le volume est fonction de la composition du foyer selon une grille établie par la collectivité.

La facture est semestrielle. Le seuil minimum de levées du bac ordures ménagères est fixée à 6 levées par semestre en 2016.

Les modalités de la redevance gestion des déchets sont détaillées dans le règlement de facturation de la redevance (délibération décembre 2016) consultable sur le site jaimeletri.fr.

Un budget annexe permet de gérer l'ensemble des frais du service de collecte et traitement des déchets ménagers (ordures ménagères, emballages ménagers, déchèterie).

Après 3 années de fonctionnement de la redevance, la collectivité a pu proposer une nouvelle baisse des tarifs en 2016. Les usagers ont ainsi pu bénéficier d'une **baisse exceptionnelle de 27 % au 1^{er} semestre 2016** (25 % pour les Gros Producteurs) et d'une baisse de 7% au 2nd semestre 2016 par rapport aux tarifs 2015 (5% pour les Gros Producteurs).



LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS

COÛT D'ÉLIMINATION DES DECHETS EN 2016

(MONTANT DES CHARGES, Y COMPRIS AMORTISSEMENTS, DEDUITES DES RECETTES INDUSTRIELLES ET DES SOUTIENS)

54 € HT PAR HABITANT

118 € HT LA TONNE DE DECHETS

34% DE COUVERTURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT
PAR LES RECETTES HORS REDEVANCE GESTION DES DECHETS

SITUATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SABLE SUR SARTHE DANS LE REFERENTIEL DE L'ADEME (BASE DE DONNEES 2012)

	Omr	VERRE	Emballages ménagers hors verre	Déchets de déchèterie	Gestion de la redevance
Coût aidé HT par tonne (coûts complets-recettes industrielles, les soutiens et les aides)					
Communauté de communes de Sablé sur Sarthe	192	16	56	44	21
Référentiel national 2015 (ADEME) 1: Moyenne fourchette de 80% des collectivités	211 (162/278)	94 (33/174)	172 (-49/283)	118 (76/180)	
Coût aidé HT par habitant (coûts complets-recettes industrielles, les soutiens et les aides)					
Communauté de communes de Sablé sur Sarthe	23	1	3	11	10
Référentiel national 2015 (ADEME) 1: Moyenne fourchette de 80% des collectivités	53 (33/66)	1,6 (0,3/2,8)	8 (-2/13)	19 (14/35)	
(1) référentiel de l'ADEME : édition 2015 qui repose sur les données 2012 de 358 collectivités et près de 19 millions d'habitants. Toutes les typologies, tailles et compétences sont représentées dans le référentiel					

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SABLE SUR SARTHE

La collectivité se situe en fourchette basse dans le référentiel des coûts. La dispersion importante des résultats traduit probablement, outre l'importance des collectivités, les différents modes de collecte (apport volontaire ou porte à porte) ainsi que les différences de gestion (régie/prestation).

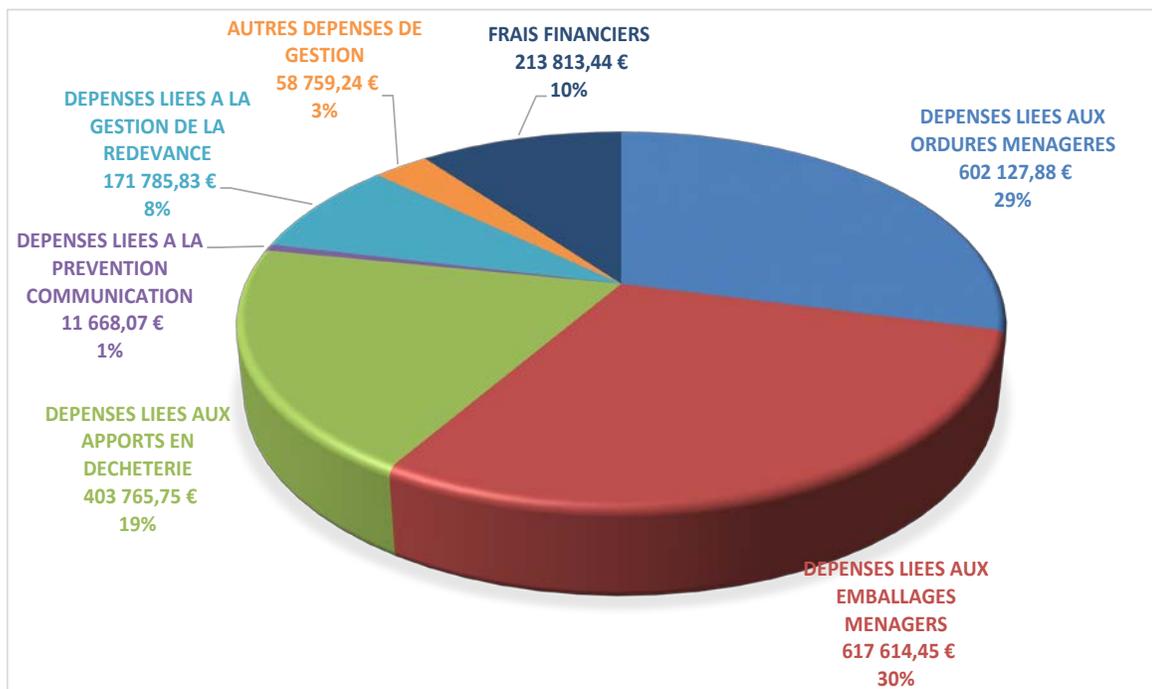
Par ailleurs les charges de la redevance gestion de la redevance n'ont pas été intégré aux coûts par type de déchets, ils viennent s'ajouter à l'ensemble des coûts.

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES ET RECETTES

En 2016, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **2 158 324 € ht**, en baisse de -1,6 % par rapport à 2015.

Les charges de personnel représentent 31 % des dépenses de fonctionnement.
Les prestations représentent 50,5 % des dépenses de fonctionnement.

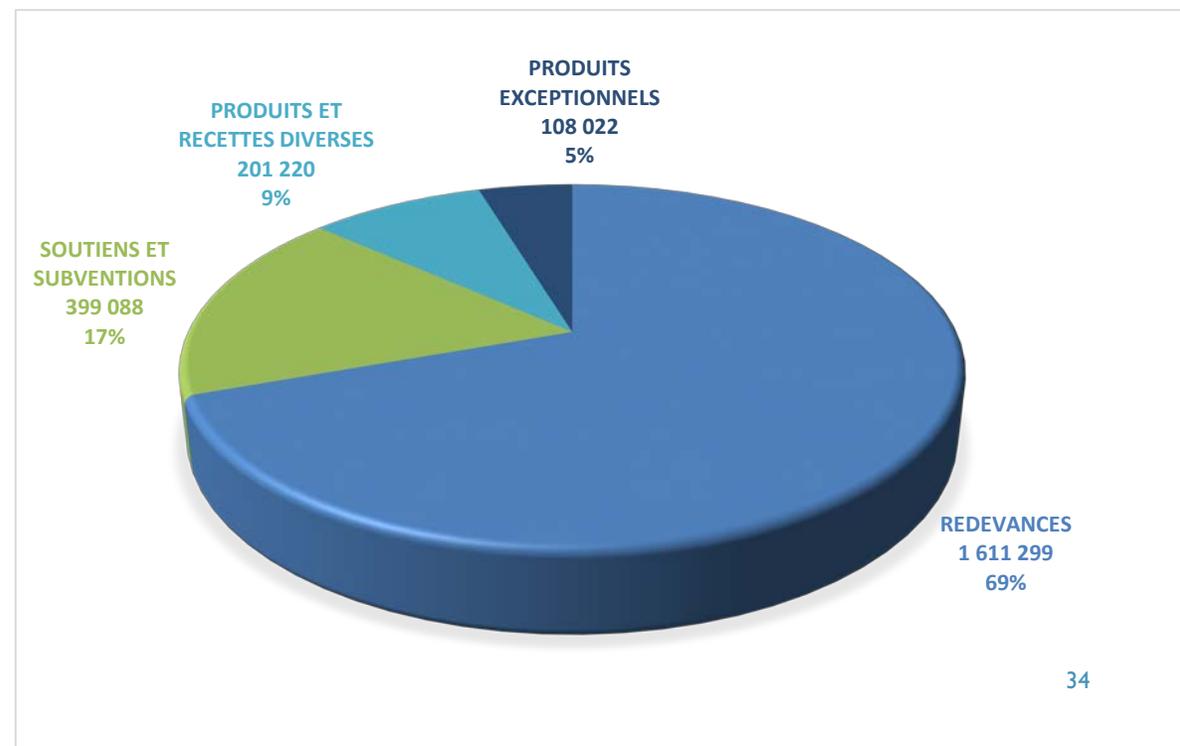
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN HT



2 319 628 € de recettes de fonctionnement en 2016, on note une baisse de 8,6% .

Les produits de la redevance gestion des déchets représentent 68,8 % des recettes.
Les soutiens Eco Emballages représentent 14,7% des recettes (cf tableau détaillé page suivante)

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN HT



DÉPENSES ET RECETTES

DESTINATION DES CREDITS - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en € HT)			
	ANNEE 2015	ANNEE 2016	Evolution
DEPENSES LIEES AUX ORDURES MENAGERES	579 216	602 128	4,0%
charges de collecte en régie	271 888	301 841	11,0%
charges de collecte prestation	55 496	52 663	-5,1%
traitement	251 832	247 624	-1,7%
DEPENSES LIEES AUX EMBALLAGES MENAGERS	667 325	617 614	-7,4%
charges de collecte en régie	232 684	216 274	-7,1%
charges de collecte prestation	128 775	119 045	-7,6%
traitement	276 272	251 084	-9,1%
fournitures sacs jaunes	29 594	31 212	5,5%
DEPENSES LIEES AUX APPORTS EN DECHETERIE	419 043	403 766	-3,6%
charges liées à l'exploitation de la déchèterie en régie	135 708	120 343	-11,3%
charges liées aux prestations d'évacuation et traitement des déchets	283 335	283 423	0,0%
DEPENSES D' ENTRETIEN DU MATERIEL ET SITES	61 732	78 789	27,6%
véhicules	34 403	43 344	26,0%
déchèterie	1 516	4 699	209,9%
centre de transfert	9 492	20 338	114,3%
fournitures diverses	16 320	10 408	-36,2%
DEPENSES LIEES A LA PREVENTION COMMUNICATION	3 728	11 668	213,0%
	3 728	11 668	213,0%
DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA REDEVANCE	169 308	171 786	1,5%
frais de gestion de la facturation (prestation)	49 451	42 439	-14,2%
maintenance des outils de redevance	16 359	13 876	-15,2%
mise en place et maintenance des bacs	24 318	34 942	43,7%
charges de personnel en régie	79 179	80 529	1,7%
AUTRES DEPENSES DE GESTION	63 734	58 759	-7,8%
Ordures ménagères	18 906	28 393	50,2%
Emballages ménagers	2 707	5 469	102,0%
Déchèterie	12 360	4 927	-60,1%
Gestion de la redevance	10 145	1 794	-82,3%
autres charges	19 617	18 176	-7,3%
FRAIS FINANCIERS	230 186	213 813	-7,1%
charges exceptionnelles	8 827	0	-100,0%
charges de gestion courantes	6 025	59 635	889,8%
amortissements des matériels	198 833	140 151	-29,5%
intérêts d'emprunts	16 500	14 027	-15,0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 194 271	2 158 323	-1,6%

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN € HT			
	ANNEE 2015	ANNEE 2016	Evolution
REDEVANCES	1 883 425	1 611 299	-14,4%
Redevance gestion des déchets	1 869 121	1 596 351	-14,6%
Redevance composteurs	1 156	989	-14,4%
Autres redevances	13 148	13 959	6,2%
SOUTIENS ET SUBVENTIONS	424 213	399 088	-5,9%
Soutien valorisation et communication Eco Emballages	371 635	340 921	-8,3%
Soutien Ecofolio (papiers)	26 955	15 265	-43,4%
Soutien OCAD3E (déchets électriques et électroniques)	11 393	16 368	43,7%
Soutien Ecomobilier (meubles)	13 500	26 535	96,6%
Subventions Ademe	730	0	-100,0%
PRODUITS ET RECETTES DIVERSES	200 688	201 220	0,3%
Vente de produits de déchèterie (cartons, ferraille,...)	31 640	41 851	32,3%
Vente de produits des emballages (acier, alu,...)	139 442	127 834	-8,3%
Vente du verre	24 481	26 247	7,2%
Apports professionnels au centre de transfert	5 125	5 288	3,2%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 649	108 022	252,4%
produits exceptionnels	16 068	5 974	-62,8%
amortissements	5 356	72 168	1247,3%
Reprise sur provisions (créances éteintes et irrécouvrables)		28 152	
atténuations de charges	2 785	505	-81,9%
autres remboursements	6 440	1 222	-81,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 538 975	2 319 628	-8,6%

INVESTISSEMENT / DÉPENSES ET RECETTES

En 2016, les dépenses d'investissement s'élèvent à 214 395 €.

Les plus gros investissements ont concerné l'achat d'un chargeur télescopique pour la déchèterie qui a été acheté avec le service Voirie de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe pour une utilisation mutuelle (50/50).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	
	ANNEE 2016
DÉPENSES D'EMPRUNTS	60 944
INVESTISSEMENTS REALISES	81 283
installations de conteneurs semi enterrés	30 438
achat d'un chargeur télescopique	34 875
achats de bacs Omr	4 156
achats de bacs tri	1 478
installation modulaire déchèterie	1 189
rénovation de conteneur apport volontaire	6 250
installation matériel outillage	2 178
frais d'insertion	720
ECRITURES D'ORDRES	72 168
(amortissement 2016 des subventions reçues)	
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	-214 395

Le reste à réaliser correspond à l'achat d'une nouvelle benne ordures ménagères 19 tonnes dont la livraison est prévue en septembre 2017.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS	
AFFECTATIONS DE RESULTATS	35 405
ECRITURES REELLES	26 454
ECRITURES D'ORDRES	140 151
(dotation aux amortissements 2016)	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS	202 010
RESTES A REALISER	-184 384
TOTAL RESTE A REALISER	-184 384
RESULTAT ANTERIEURS	-11508
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	-208 278

PRINCIPALES PRESTATIONS CONFIEES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRATS		
	PRESTATAIRE	ANNEE 2016
ORDURES MENAGERES		314 273
transfert des ordures ménagères	Séché transport	45 026
traitement des ordures ménagères	Séché Eco Industries	247 624
collecte des conteneurs semi enterrés OM	Brangeon	7 637
entretien du centre de transfert des OM	Elec Eau et GP maintenance	13 986
EMBALLAGES MENAGERS		401 341
transfert des emballages ménagers	Sosarec	65 983
traitement des emballages	Séché Eco Industries	251 084
collecte du verre	Suez	42 831
collecte des conteneurs semi enterrés emballages	Suez	10 231
fournitures sacs jaunes		31 212
DECHETERIE		283 053
Collecte et traitement des encombrants	Sosarec	110 656
Collecte et traitement des gravats	Sosarec	20 060
Collecte et traitement des déchets verts	Véolia	47 009
Collecte et traitement des cartons	Sosarec	9 792
Collecte et traitement du bois	Véolia	34 661
Collecte et traitement des plastiques	Sosarec	6 923
Collecte et traitement des déchets ménagers spéciaux	Sosarec	31 199
Collecte et valorisation par réemploi	La Croix Rouge	22 754
GESTION DE LA REDEVANCE		91 257
Maintenances des systèmes informatique	Plastic Omnium	13 876
Mise en place et maintenance des bacs	Plastic Omnium	34 942
Getion de la facturation	Plastic Omnium	42 439



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ SUR SARTHE

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE jaimeletri.fr

N° vert 0 800 00 86 28